

COMMUNIQUÉ

On ne doit pas mourir au travail !

Il y a une semaine, le mercredi 12 mai 2021, une travailleuse sociale du Conseil départemental de l'Aube, Audrey ADAM, est décédée dans l'exercice de ses fonctions, tuée lors d'une visite à domicile, dans le cadre de son travail.

Notre Commission Fédérale des Ingénieurs et techniciens adresse ses pensées et sa solidarité à toute sa famille ainsi qu'à ses collègues.

Personne ne doit mourir en effectuant son travail.

Ce drame vient mettre le focus sur des métiers du social souvent peu reconnus et invisibilisés. Manifestement très peu de médias ont relayés cette information. Notre collègue n'a eu droit ni à un hommage national ni à un communiqué du gouvernement. Il semblerait que l'invisibilité de la souffrance sociale soit de mise pour les publics suivis autant que pour les travailleurs-ses sociaux-les.

Celles et ceux-ci assurent des missions d'intérêt général auprès des populations fragiles, précarisées, isolées. Les actions accomplies au quotidien ne sont pas suffisamment mises en avant dans les médias.

Ce sont des travailleurs-ses de l'ombre qui sont essentielles à la cohésion sociale. Aussi, il est indispensable que les services publics, associatifs, organismes privés, qui assument ces missions de travail social soient dotés de moyens humains, financiers et matériels conséquents.

Il faut arrêter de faire des économies sur ces services qui tentent de maintenir dans la dignité les accidentés de la vie.

A l'issue de la crise sanitaire, la charge de travail des travailleurs sociaux a explosé partout sur le territoire. La crise sociale qui s'ensuit va amener son lot de conséquences dramatiques pour bon nombre de nos concitoyens et ce dans un contexte de recul global des services publics de proximité et de dématérialisation des démarches.

Notre société doit faire des choix pour l'avenir et décider si tout un chacun peut y trouver sa place, avec l'aide de professionnel-les qualifié-es, reconnu-es sur le plan salarial, exerçant leurs métiers en toute sécurité et dans de bonnes conditions de travail.

Nous attendons du gouvernement qu'un hommage national soit rendu à notre collègue.